

Bertogne

BULLETIN COMMUNAL

Mai - Juin 2020





MOT DU BOURGMESTRE (texte rédigé le 4 mai 2020)

Cher(ère)s ami(e)s de Bertogne,

C'est dans l'adversité que se révèlent les vrais amis !

Une citation qui convient parfaitement à la situation compliquée que nous avons vécue et que nous vivons encore actuellement avec ses peines, ses déceptions mais, malgré tout, avec ses joies et ses petits bonheurs qui amènent une lueur d'espoir pour notre futur encore très nébuleux.

Notre échevine Gretel Schrijvers, médecin, s'exprimera dans ces pages pour nous donner son point de vue de professionnelle de la santé concernant la crise sanitaire vécue et à venir.

Quant à moi, je voudrais adresser mes remerciements au personnel administratif qui a continué à travailler malgré la pandémie et que nous avons rencontré chaque jour pendant les premières semaines afin de le tenir au courant des directives ministérielles à faire suivre à la population. Idem pour les ouvriers communaux qui ont continué à entretenir un environnement correct dans notre commune et ont assuré la distribution des sacs PMC collectés lors d'un ramassage exceptionnel ces derniers jours.

Merci aux enseignant(e)s pour leur solidarité et leur disponibilité. Leur collaboration à la réunion préparatoire à la prochaine reprise des cours nous a permis d'appréhender la rentrée de façon dynamique et constructive. Ils sont désormais prêts à recevoir vos enfants en toute sécurité.

Merci aussi aux différentes garderies et crèche, au personnel de nettoyage et d'entretien des bâtiments publics.

Je pense aussi à la Police locale présente quotidiennement depuis le confinement et qui a contribué à garder notre commune sous contrôle en intervenant ponctuellement lors de certains dérapages ou autres problèmes et ce, avec un rapport journalier.

Le contact avec la population a été préservé. Nous avons, je pense, répondu à vos questions, à vos doutes, à vos interpellations ou suggestions, que cela soit par sms, téléphone, mail ou lors de nos permanences. Personne n'a quitté le navire malgré la tempête qui faisait rage !



Bon nombre de bénévoles ont travaillé pour le bien-être et la sécurité des habitants de notre commune ; je pense ici aux nombreuses couturières qui ont façonné des masques, aux personnes qui ont aidé à la distribution des toutes-boîtes, aux différents services qui ont continué à fonctionner, non sans risque, malgré cette pandémie.

A l'heure où je vous écris, soit le 4 mai, des masques offerts par la Commune et commandés avec Bastogne et Vaux-sur-Sûre sont distribués à toute la population. Je vous demande d'en faire bon usage et de les utiliser en fonction des directives ministérielles qui seront en vigueur quand vous lirez ce texte.

Et pour le futur, l'ADL (Agence de Développement Local) de Bertogne, Sainte-Ode et Tenneville fait une étude des besoins des différents secteurs impactés par cette crise sanitaire sans précédent, qui n'est pas terminée et qui pourrait avoir une influence importante sur les budgets communaux futurs. Heureusement, nos finances sont saines mais la prudence reste de rigueur.

Je tiens aussi à vous remercier toutes et tous pour votre courage, votre patience, votre civisme et votre compréhension dans ces moments difficiles.

Soyons solidaires, prudents et respectueux des autres et comme la formule est d'usage depuis quelques temps, prenez soin de vous et de votre entourage !

Votre Bourgmestre,
Christian Glaude.



**PARTAGEZ LES BONS RÉFLEXES.
PAS LE VIRUS.**

WWW.INFO-CORONAVIRUS.BE

be

Une initiative des autorités belges

Chers citoyens,
Comment allez-vous ?

J'espère que vous êtes toutes et tous en bonne santé et que vous vous portez bien. Et je sais que ça n'est pas si évident que ça. La pandémie Covid-19 et le confinement depuis le 13 mars, ont complètement bouleversé notre vie sociale, familiale et professionnelle.

Nous ne voyons plus nos amis, nos parents, nos grands-parents, nos collègues du travail, sauf par les écrans de nos GSM, tablettes ou ordinateurs. On vit une période irréaliste avec un impact important sur notre état de santé physique mais surtout mentale, spécialement pour nos jeunes, les personnes âgées et isolées sans oublier le personnel du secteur des soins de santé. Et j'en profite pour les remercier de tout cœur pour leur investissement sans relâche pour sauver la vie de ceux et celles qui nous sont chers.

Chers citoyens, on me pose souvent la question :

quand est-ce qu'on pourra retourner vers une vie normale ?

Les gens semblent penser qu'avec des tests/applications/masques de protection, nous allons tout résoudre, et que bientôt nous pourrions tous revenir à une façon « normale » de vivre et de travailler. Rien n'est plus éloigné de la vérité. La nouvelle normalité est qu'il n'y a plus de « normal ». Le fantôme coronavirus sera présent pendant des mois, voire des années. Il n'y a pas d'autre option que de trouver un mode de vie et de travail adapté. Le danger est le suivant : si nous n'abordons pas cette sortie de crise de manière réfléchie et disciplinée, nous créerons des risques inutiles ou rencontrerons des résistances. Et nous serons de retour à la case départ.



Alors de grâce, respectez les consignes de base :

- respectez une distanciation sociale d'au moins 1,5m
- lavez-vous les mains régulièrement
- utilisez des mouchoirs en papier jetables et jetez-les dans une poubelle fermée,
- éternuez ou toussiez dans le pli du coude
- et surtout, restez chez vous en cas de maladie.
- Si vous ne savez pas respecter la distanciation sociale, mettez un masque qui couvre votre nez et votre bouche.

Chaque citoyen de Bertogne recevra un masque en tissu avec des explications claires sur l'utilisation et l'entretien de ces masques.

Les entreprises, les magasins et nos écoles vont rouvrir leurs portes progressivement et c'est une bonne chose.

L'organisation de ce redémarrage n'est pas évidente et demande beaucoup de créativité et de bonne volonté.

Et ça c'est en même temps le côté positif de la crise que nous vivons actuellement : jamais je n'ai vu autant de solidarité au sein de notre population, de créativité et d'entrepreneuriat !

Merci à tous ceux et celles qui se sont investis pour aider à ce que tout le monde puisse traverser cette crise le mieux possible. Mille mercis !

Tenez bon !
Ensemble, nous
allons y arriver !

Gretel.



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS



Belle prestation que celle d'Alice Dron qui s'est adressée à la population le 18 mars dernier au nom des enfants du conseil communal dans ce contexte de crise

sanitaire ! Vous pouvez la retrouver sur la page Facebook du CCE (Conseil Communal des Enfants de Bertogne). Voici son allocution :

« Chers concitoyennes, chers concitoyens,
Je m'appelle Alice et je suis la bourgmestre des enfants de la Commune de Bertogne.

Nous, les enfants, vivons un évènement sans précédent dans notre vie. Je demande à tous les enfants de la commune et de Belgique de respecter les recommandations de notre gouvernement. Je souhaiterais faire un appel à tous les enfants. Comme vous le savez, le coronavirus atteint particulièrement les personnes âgées. Les recommandations des experts ont notamment conduit à la fermeture des homes. C'est aussi à nous, les enfants, de prendre soin de nos aînés. C'est pour cela que je vous demande dès maintenant de prendre un papier et un stylo et d'écrire à une personne âgée. N'hésitez pas à simplement lui faire un dessin. Je suis convaincue que la vision de ce dessin ou la lecture de votre

lettre égayera la journée de votre destinataire. Aidez ces personnes à rompre la solitude, l'ennui et le manque de leurs proches. Attention, n'oubliez pas qu'il est impératif de n'avoir aucun contact physique. Je vous prierais donc de mettre votre courrier dans la boîte aux lettres de votre destinataire ou d'utiliser les services postaux qui, jusqu'à nouvel ordre, restent actifs. Vous pouvez également adresser vos courriers aux homes et maisons de repos de votre commune. N'oubliez pas non plus vos grands-parents et arrière-grands-parents qui seront heureux d'avoir de vos nouvelles. Au nom du conseil communal des enfants de Bertogne, je vous remercie solennellement. Prenez soin de vous et de vos proches. Au revoir et à bientôt. »

Félicitations à Alice et à tous les enfants du conseil communal pour cette belle initiative !





Personne n'est épargné par cette crise qui nous oblige à rester confinés à la maison. Avec comme conséquences indirectes, des pertes de revenus et du pouvoir d'achat, des difficultés administratives, de l'angoisse, de la solitude et de l'isolement.

Le Cpas de votre commune est donc en première ligne pour intervenir et vous aider face à ces différents problèmes. Il est le point de contact communal pour vos difficultés personnelles liées à cette crise.

Les horaires et procédures de travail ont dû être adaptés pour répondre aux exigences sanitaires, cependant une permanence journalière est assurée par le personnel social pour vous soutenir et vous venir en aide. N'hésitez donc pas à les contacter.

Un nouveau tableau d'affichage a été placé à l'entrée du service pour vous informer des mesures mises en place. Le site internet est aussi actualisé.

L'avantage de vivre à la campagne, nous permet de profiter de nos extérieurs et d'un cadre de vie de qualité rendant ce confinement un peu plus supportable que si nous vivions en ville. Cependant, pour les personnes seules et isolées, cette période est, d'autant plus, une épreuve à vivre dans la solitude.

Dans ce contexte, le CPAS a été proactif en envoyant, à toutes personnes de plus de 70 ans, aux occupants des habitations sociales, ainsi qu'aux personnes plus fragilisées, un courrier

les invitant à se manifester pour faire part de leurs besoins. Ceci dès le début de la crise.

Les demandes de la population sont diverses mais principalement liées à la solitude et à l'isolement. Dans ce cas, un contact téléphonique régulier est proposé. Le personnel social contacte la personne isolée pour s'assurer de son état de santé, de son moral et s'enquérir de ses besoins éventuels.

Le CPAS a établi une collaboration avec le magasin SMATCH et la pharmacie DETRY pour résoudre les difficultés de livraison des vivres et des produits pharmaceutiques.

En plus de l'orientation vers les bénévoles et les associations pour la livraison, le CPAS se pose aussi en intermédiaire pour régler les factures des personnes qui n'ont pas la possibilité d'effectuer des paiements électroniques pour leurs achats de première nécessité.

Le déconfinement partiel ne permet pas encore de reprendre ses activités habituelles. Pour pallier ce besoin d'activités plus variées, notre animatrice sociale propose aux habitants de notre commune des puzzles, des kits de petit bricolage, des livres de jeux cérébraux, des feutres, ...

Des livres et des jeux ont été réservés à la bibliothèque provinciale et un appel à la population a été lancé. Après cette période de quarantaine, les fournitures récoltées pourront être distribuées aux personnes, associations, ... qui en feront la demande.

Votre Cpas est donc plus que jamais à vos côtés pour vous aider face à vos difficultés ponctuelles ou récurrentes.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise DOLTO (1908-1988)

Contact :

Permanence du CPAS tous les jours sauf le jeudi : 061/21 20 39

Président du CPAS : Michel PONCIN : 0494/37 65 68

La crise actuelle n'épargne aucun d'entre nous. Tous les services ont été perturbés et bien évidemment les services médicaux.

Les médecins généralistes comme tant d'autres acteurs de notre société sont en première ligne. En première ligne pour soigner, rassurer, écouter, accompagner toute personne inquiète ou nécessitant de l'aide face à la problématique du Covid-19.

Vu la pénurie des moyens de protection, nous exerçons prioritairement notre métier par téléphone. Mais cette crise ne doit pas en cacher une autre. Les autres pathologies sont elles aussi encore bien présentes.

Ces derniers jours, les généralistes, les hôpitaux, les urgences ont constaté que la population les contacte beaucoup moins et dans certains cas trop tardivement.

Ce mouvement général se constate aussi dans les autres pays frappés par la pandémie. Il est accompagné d'une arrivée souvent trop tardive de maladies plus sévères, telles qu'appendicites, accidents vasculaires cérébraux, maladies du cœur, embolies pulmonaires. **Afin d'éviter un excès de cas urgents, nous rappelons qu'il est important de contacter votre médecin généraliste, dès l'apparition de symptômes alarmants** : douleur dans la poitrine ou abdominale persistante, maux de tête inhabituels, perte de la parole, perte de force transitoire ou tout autre symptôme vous faisant craindre pour votre santé. Il est évident que votre généraliste appliquera des mesures de protection et d'hygiène. La protection du médecin et du patient est en effet indispensable. N'hésitez pas à en discuter avec lui.

Les personnes atteintes de maladies chroniques doivent continuer à se faire suivre. Nous insistons sur le fait que toutes les personnes présentant un diabète, une hypertension artérielle, une bronchite chronique ou toute autre maladie chronique sont invitées à téléphoner à leur médecin habituel pour faire le point sur leur suivi. Aussi, rappelons qu'il est important de bien suivre votre traitement comme prescrit et d'éviter tout changement sans avis médical préalable.

De même, **les soins préventifs nécessaires tels que les vaccinations (en particulier chez les enfants de moins de 15 mois) et le dépistage néonatal doivent être maintenus.** Toutefois, la poursuite des soins ne peut se faire que dans des conditions garantissant la sécurité. Le service de l'ONE fait le nécessaire.

Les personnes victimes d'un accident domestique ne doivent absolument pas hésiter à contacter immédiatement leur médecin généraliste.

NOS MÉDECINS VOUS CONSEILLENT



Enfin, **quelques conseils des docteurs :**

- **Boostez votre immunité** en mangeant sainement, faites le plein de vitamines en mangeant majoritairement des fruits et légumes.
- Essayez de **garder un rythme de vie normal, un sommeil correct**, préparez-vous des **séances de sport adaptées** à votre condition physique et surtout faites-vous plaisir.
- **Gardez contact avec vos proches.** Certes, cela ne remplacera pas le contact humain mais il est important de maintenir les liens sociaux pour garder le moral.
- **Le lavage des mains est important** et pour le grand public, le savon reste suffisant pour éliminer les particules virales.
- **Évitez les contacts physiques avec les malades.**
- **Aérez les pièces de vie régulièrement.**
- **Portez un masque lorsque la distance sociale (plus de 1,5m) est compromise ou si vous êtes une personne à risque.**

Pour rappel, avant et après avoir porté un masque, il faut se laver les mains. Il ne faut pas toucher au masque, une fois qu'il est mis et ce jusqu'à son retrait.

Par ailleurs **nous rappelons qu'en dehors des heures du cabinet, le 1733 prend le relais en semaine après 18h et le week-end, jour et nuit.**

Nous en profitons pour remercier tous nos patients pour leurs chaleureux encouragements, leurs dons, leur soutien. Prenez soin de vous.

Votre équipe médicale de Bertogne.



TAXES COMMUNALES

Dans le courant du mois de mars, chaque ménage a reçu de l'administration communale une invitation à payer ses taxes (exercice 2019) pour le 25 mai 2020.

Dans ce contexte de confinement et de ralentissement de notre économie, il va de soi que certaines familles se retrouvent privées d'une partie de leurs revenus et peuvent être confrontées à des difficultés financières. Si vous êtes dans le cas, nous vous invitons à contacter le service comptabilité de l'administration afin de bénéficier d'un échelonnement de paiement ou de tout autre solution adaptée à votre situation.

Attention : nous vous rappelons que tout retard de paiement sans accord préalable entraînera des frais de rappel !

Contact : Madame Fabienne Merche au 061/21.02.77 entre 8h30 et 12h et entre 13h30 et 16h.

CARTE PARC À CONTENEURS : RAPPEL

En raison des mesures liées à la crise du COVID-19, les dates de permanences pour la distribution des chèques commerces prévues sont reportées à des dates ultérieures qui vous seront communiquées prochainement.

Exceptionnellement, les cartes de fréquentation au parc à containers ne disposant que de 9 cachets seront acceptées pour la remise des chèques commerces.

Attention : aucun chèque ne sera distribué en dehors des heures de permanences et ne sera transmis par voie postale.

RÉDUCTION SUR LA FACTURE D'EAU



Le Gouvernement wallon a décidé ce 22 avril 2020 que les ménages touchés par le chômage économique en raison de la crise du coronavirus pourraient obtenir une **aide de 40€** sur leur facture d'eau (correspond à un mois et demi de consommation d'eau pour un ménage moyen).

Depuis ce jeudi 23 avril matin, la SWDE enregistre les demandes de ses clients dans la situation. Pour en bénéficier, le client doit remplir un formulaire sur notre site internet (www.swde.be) à la rubrique Actualités/Dernières nouvelles, y joindre l'attestation de l'ONEM « Demande simplifiée de chômage temporaire formulaire C3-2 » attestant de son chômage économique.

Il recevra automatiquement un accusé de réception avec la confirmation que sa demande est, ou non, acceptée. Les 40€ seront automatiquement déduits de sa prochaine facture qu'il s'agisse d'un acompte ou d'une régularisation.

LES INFOS DE LA POLICE MERCI DE M'AVOIR VU !



Avec le retour des beaux jours, les motards sont plus nombreux sur nos routes. Si elle est propice aux sorties en moto, cette période est aussi particulièrement **dangereuse**. En effet, nous constatons que c'est entre avril et octobre que la plupart des accidents impliquant des motards ont lieu (81%).

Dans **53 %** des accidents impliquant un motard et un autre usager de la route, l'autre usager **n'a pas vu** le motard. Les motocyclistes étant des usagers faibles qui ne sont pas protégés par une carrosserie, les conséquences de ces accidents sont souvent dramatiques : la gravité des accidents de motards est en effet deux fois plus importante que celle des automobilistes.

Alors, soyons attentifs aux motards! Ils nous en seront reconnaissants et quand ils lèvent le pied, c'est pour nous remercier!

PERCEPTION DE LA VITESSE D'APPROCHE DU MOTARD

De nombreux accidents surviennent en raison d'erreurs d'appréciation ou tout simplement du fait que les conducteurs n'ont pas vu le motard arriver. Cela s'explique en partie par le fait que plus un objet se rapproche et plus son image dans le fond de l'oeil va s'agrandir.

C'est la vitesse d'agrandissement qui donne l'indication de la vitesse d'approche. À vitesse d'approche égale, la silhouette du couple moto/motard, plus petite que celle d'une voiture, a une image qui ne s'agrandit pas autant dans le fond de l'oeil. Sa vitesse d'approche paraît donc moindre.

*DUCOMBLE Virginie, Premier Inspecteur
Division Accueil Quartiers BERTOGNE
Zone de Police 5301 – Centre Ardenne
Rue Grande (Bertogne), 33/1 - 6687 Bertogne
GSM: 0498 93 43 37 – Fax : 061 21 06 78*

LORS DE NOS DÉPLACEMENTS, ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES!

- Je jette un coup d'œil dans les rétros et dans l'angle mort avant tout changement de bande de circulation
- Je marque mes intentions avec l'aide des clignotants
- Je vérifie par deux fois s'il n'y a pas de motard en approche, en particulier avant de tourner à gauche

PETIT RAPPEL concernant les règles communes À TOUS LES TYPES DE QUADS

• Casque

Le port du casque est obligatoire pour tous les types de quads, sauf si le véhicule est équipé d'un habitacle. Équipement obligatoire.

Le triangle de danger est le seul équipement obligatoire requis à bord.

• Feux

Les feux ne doivent pas nécessairement être allumés en permanence.

• Passagers et chargement

Quel que soit le quad que vous conduisez, vous ne pouvez transporter plus de personnes que le nombre pour lequel le(s) siège(s) est (sont) aménagé(s), et aucune personne ne peut être transportée dans une remorque éventuellement attelée. Quant au chargement, sa largeur ne peut excéder de plus de 0,30 m la largeur du quad non chargé, avec un maximum absolu de 2,50 m. Il ne peut dépasser, à l'avant, l'extrémité du véhicule, et ne peut dépasser l'extrémité arrière du véhicule ou de la remorque de plus de 0,50 m.

• Assurance

Les quads sont des véhicules à moteur. La responsabilité civile à laquelle ils peuvent donner lieu doit donc être couverte par un contrat d'assurance. Le conducteur doit pouvoir présenter le certificat justifiant de ce contrat.

LA COMMUNE VOUS PRÉSENTE SON SERVICE TRAVAUX

ET QUELQUES-UNES DE SES DERNIÈRES RÉALISATIONS



Un nouveau chef de travaux est entré en fonction le 1er mai 2019, en remplacement de M. André Zeler qui profite d'une retraite bien méritée.

Monsieur Vincent Pahaut
061/21 58 00
0499/22 68 91
travaux@bertogne.be



Il est entouré d'une équipe d'une dizaine d'ouvriers polyvalents, dont la mission est d'assurer :

- l'entretien de l'environnement (taille des haies, tonte des pelouses, curage des fossés, nettoyage des filets d'eau, curage des avaloirs, fauchage des accotements, ...)



Traversee de route à Givroulle, rue du Fournil

- l'aménagement et l'entretien des différents espaces de convivialité et aires de jeux



Travaux Fays

- l'entretien du patrimoine (onze cimetières et leurs murs d'enceinte, les chapelles, dix églises, treize monuments, ...)
- le ramassage des déchets PMC chez les personnes non motorisées
- le ramassage des plastiques agricoles
- le ramassage des dépôts clandestins laissés par des personnes qui n'ont aucun civisme (malheureusement !)
- le placement de filets d'eau
- l'entretien des voiries agricoles et forestières
- la mise à disposition de barrières et de signalisation pour toutes les manifestations des différentes associations
- l'entretien et les réparations dans les écoles

- les inhumations et l'aménagement des aires de dispersion, parcelles des étoiles, columbarium, ... dans les différents cimetières

- le service d'hiver (complètement réalisé par le personnel ouvrier ; nous disposons de 4 lames, 2 épanduses et un semoir sur un tracteur)

Pour effectuer tous ces travaux, il faut évidemment du matériel en ordre, à cette fin l'administration communale a acquis en 2019 :

- Une camionnette d'occasion en remplacement de l'opel novano qui avait 13 ans (16.500€)



Camionnette Nissan
remorque porte engins Sarris
mini-pelle Kubota

- Un tracteur d'occasion (35.000€ + 6.400€ pour l'adaptation de l'équipement du service d'hiver)



Tracteur MF5445

- Une mini pelle pour réaliser les petits travaux de patrimoine et les travaux dans les cimetières (14.999,99€)

- Une remorque plateau de 3 T afin de transporter entre autre cette machine (3.980€)

- Un poste à souder semi-automatique afin de réaliser certaines réparations et certains petits travaux (2.116,87€)

- Sans compter le renouvellement du petit outillage indispensable aux missions de nos ouvriers (débrousailleuse, visseuse, ...)



Foreuse sur colonne et
poste à souder MIG

Et oui, ils ont du travail nos ouvriers, et ils le font bien !
Merci à eux.



LE MOT DE L'ÉCOPASSEUR

CONFINEMENT : L'OCCASION DE FAIRE UN VOYAGE ÉCOLOGIQUE CHEZ SOI



Rester chez soi toute la journée, pour ceux qui peuvent respecter à la lettre les directives du Gouvernement, nous permet de prendre le temps d'explorer ce monde qu'on délaisse habituellement pour aller au travail. L'occasion est donc belle de le parcourir pour réfléchir à quelques actions qui, au fil du temps, apporteront une belle plus-value à votre foyer.



Faisons ensemble le tour du propriétaire !

Une fois n'est pas coutume : commençons par le **grenier**. Ce choix n'est pas anodin. En effet, plus de **30% de la chaleur s'échappe par le toit** ! Il est donc important de mettre de l'isolant pour éviter une perte d'énergie par les pentes du toit ou par le sol des combles non-aménagés.

Descendons d'un étage, là où un courant d'air froid rend souvent désagréable la transition entre le brossage des dents à la salle de bain et le passage sous la couette. Les coupables : **les châssis**. Il est en effet peut-être temps de **remplacer le joint devenu rigide de l'ouvrant de ceux-ci par un joint plus souple**, pour augmenter l'adhésion et donc l'étanchéité.

Au rez-de-chaussée, passons à la cuisine et attardons-nous sur le **frigo** (qu'on ouvre, il faut bien l'avouer, un peu plus

souvent que d'habitude). Bien qu'il ne soit pas très vieux, il participe peut-être à une augmentation significative de la facture d'électricité... Un bon moyen de juger objectivement de la consommation de son partenaire de casse-croûte est de **placer un wattmètre au niveau de son branchement**. Celui-ci mesure exactement le nombre de kWh électriques qu'un appareil consomme. Après une semaine, le wattmètre pourrait déjà indiquer si la consommation est raisonnable ou non.

Il est l'heure d'aller faire un petit tour aux toilettes. **Une chasse d'eau économique est-elle installée ?** Celle-ci permet de remplacer un dispositif traditionnel d'une dizaine de litres par deux chasses de trois et six litres. Si c'est difficilement envisageable pour vous, il existe un moyen facile d'éviter de remplir entièrement la chasse entre chaque utilisation : il suffit de placer une bouteille d'eau remplie et fermée à l'intérieur du réservoir. Ce dernier ne se remplira dès lors pas entièrement, ce qui réduira votre consommation d'eau.

Être confiné chez soi n'empêche pas de pouvoir sortir dans son jardin et d'admirer sa maison d'un point de vue extérieur. On regarde son toit et on se dit qu'il serait peut-être intéressant d'investir dans des **panneaux solaires**, qu'ils soient thermiques (pour l'eau chaude sanitaire) ou bien photovoltaïques (pour l'électricité).

On finit par lever les yeux au ciel, ce qui nous rappelle, qu'en Belgique, il pleut quand même beaucoup. **L'installation d'un réservoir d'eau** serait donc bien pratique pour économiser l'eau et le relier, par exemple, aux toilettes.

Après ce petit tour du propriétaire, il est temps de rentrer à l'intérieur et de se dire, qu'au vu de son rapport qualité/prix imbattable, ce type de voyage pourrait se répéter plus souvent.



Parc naturel
DES DEUX OURTHES

PROTECTION DES HIRONDELLES

En cette période de nidification des hirondelles, il est utile de rappeler que

- **cohabiter de façon harmonieuse avec les hirondelles est possible.**

Contre les désagréments causés par les nids (déjections) il existe des solutions simples comme le placement d'une planchette sous le nid. Vous trouverez plus d'infos sur la façon de placer ces planchettes et d'autres idées d'aménagements en faveur des hirondelles sur le site Internet de Cap'Hirondelles : <https://caphirondelles.wixsite.com/caphirondelles/id-amenagements>

- **détruire les nids d'hirondelles constitue un délit.**

En effet, la destruction de nids d'hirondelles, martinets (et autres oiseaux protégés) constitue un délit puni par Loi sur la Conservation de la Nature (<http://biodiversite.wallonie.be/fr/especes.html?IDC=2912>). Le contrevenant risque une amende pouvant aller de 150€ à plusieurs milliers d'euros. Le Département de la Nature et des Forêts est habilité pour dresser un procès-verbal.

Pour des conseils personnalisés pour favoriser l'accueil des hirondelles chez vous ou pour vous aider à trouver des solutions en cas de problème de cohabitation, le Parc naturel des deux Ourthes est également à votre disposition.

Contact : nathalie.claux@pndo.be



Parmi les professions touchées de plein fouet par les répercussions économiques du coronavirus, les travailleurs indépendants, qui n'ont ni garantie, ni chômage. Depuis le début de la crise, nous avons essayé de tenir informé le secteur économique des trois communes via nos canaux de communication habituels (en plus des contacts directs par téléphone et e-mails, newsletters spéciales COVID19, pages dédiées aux aides disponibles pour le secteur économique sur le site www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be, etc.). Un questionnaire sera envoyé à tous les acteurs économiques du territoire (en cours de réalisation au moment d'écrire ces quelques lignes) afin de mesurer au mieux l'impact de la crise et de connaître les besoins concrets de ce secteur pour la suite.

Les commerçants ont dû s'adapter :

Horaires adaptés, livraisons de courses à domicile, plats à emporter, ... Les commerçants s'adaptent pour continuer à vous servir dans les meilleures conditions possibles. Lourdemment impactés par cette crise, plus que jamais ils ont besoin qu'on les soutienne ! Toutes les adaptations ont été mises à jour sur le site de l'ADL : www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be.



RAPPEL DES AIDES

mises en place par les autorités pour les PME et indépendants impactés par cette épidémie

- Le droit de passerelle
- Le report de paiement des cotisations sociales
- La renonciation aux majorations
- La réduction des cotisations sociales provisoires
- Les dispenses de cotisations sociales
- Pas de mises en demeure, ni de contraintes pour les cotisations sociales non payées
- Indemnité en cas de maladie et incapacité de travail
- Indemnité forfaitaire compensatoire du Gouvernement wallon aux petites et micro entreprises directement impactées (www.indemnitecovid.wallonie.be)

Plus d'informations sur www.inasti.be ou call center 0800/12.018.

Nous tenions à vous rappeler que nous sommes présents pour vous aider dans cette période difficile. Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour être tenu au courant des différentes actualités de l'ADL, suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram @adl_tenneville_sainteode_bertogne) et inscrivez-vous à notre newsletter.

LE GACOEUR DE L'OURTHE

(Groupement d'achat commun actif depuis 2016)

Les marchés fermiers d'avril et de mai sont annulés mais vous pouvez toujours commander les produits des producteurs locaux via le GACoeur de l'Ourthe. Rendez-vous sur www.gacoeurdelourthe.be, vous y trouverez une multitude de produits. Des mesures ont été prises concernant les distributions (respect de la distanciation sociale, désinfections régulières, entraides pour les personnes ne pouvant pas se rendre sur place, etc.).



Frédérique Gatellier – adl.bertogne@publilink.be ou 061/21.61.09 (LU & MA de 8h à 16h et ME de 8h à 12h)
www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

CHÈQUES COMMERCE

pour les commerces fermés ou partiellement fermés

L'ADL a proposé de soutenir nos commerces locaux en achetant leurs produits ou services sous forme de chèques commerces, à faire valoir une fois qu'ils pourront à nouveau ouvrir. En attendant, votre argent leur fournit de quoi survivre et payer les divers frais relatifs à leur entreprise, pendant la durée des mesures restrictives.



**Vous étiez nombreux à les attendre
mais nous devons malheureusement annuler l'édition 2020 des**

TABLES SECRÈTES

*Pour être tenu au courant de l'évolution de la situation,
rendez-vous sur www.bertogne.be*



LE CERCLE D'HISTOIRE VOUS PRÉSENTE

LES CROIX D'OCCIS DE LA COMMUNE DE BERTOGNE

Une croix d'occis est un petit monument, de bois ou de pierre, qui est érigé au bord d'une route ou d'un chemin là où une personne a trouvé la mort, souvent de manière violente, par crime ou par accident.

Le Cercle d'Histoire de la Commune vous propose dans les prochains numéros du Bulletin Communal une chronique régulière qui illustre chaque fois deux croix d'occis plantées sur le territoire de la Commune.

Commençons par la plus ancienne, la fameuse **Croix Magein**, située dans les Haies de Compogne.

En 1714, un bûcheron du nom de Magein, sans doute de Compogne, a été retrouvé mort, la tête broyée, à l'endroit de la croix actuelle. Ses deux bœufs toujours attelés brouaient l'herbe du bord du chemin cent mètres plus bas. Il a probablement perdu la vie en sautant du chariot pour actionner le frein sur la roue ferrée, il a dû glisser sur le schiste mouillé et sa tête a été écrasée par la roue. Tout cela probablement la veille, jour de violent orage. La rumeur veut que Magein n'ait pas été enterré en terre chrétienne, car il travaillait un dimanche !

La deuxième croix d'occis, que nous appellerons la **Croix Messiaen**, est une croix que ceux qui roulent de Gives vers Givroulle côtoient chaque jour, à la sortie de Gives, sur la droite de la route qui monte. Elle commémore une mort atroce.

Très tôt le matin du 5 juin 1978, André Messiaen, un jeune militaire de carrière de 21 ans originaire de Wanze descendait de Givroulle vers Gives. Sa voiture est allée percuter le seul arbre qui se dresse sur le talus à gauche de la route. Le véhicule a brûlé comme une torche en le gardant prisonnier des flammes, devant quelques témoins aussi sidérés qu'effrayés. Willy Robert, un camionneur de Monaville, tenta d'utiliser son puissant extincteur, mais en vain.

Louis Demeuse, boulanger à Longchamps, raconte :
« J'allais à la Barrière Hinck avec la camionnette pour l'autosécurité. C'était un jour de l'été 1978, vers 9h00. J'ai vu un attroupement dans la côte à la sortie de Gives, les gendarmes, les pompiers, des curieux. Je me suis approché d'un gendarme que je connaissais bien. Il était près de l'épave d'une voiture calcinée au pied d'un arbre dans le talus. Le véhicule avait heurté l'arbre de plein fouet en ratant son virage dans la descente. J'ai demandé si le conducteur s'en était sorti. Il m'a fait signe de regarder dans l'épave. Je souhaite ne jamais plus devoir regarder ce que j'ai vu ce jour-là. »

Maurice Henriche, de Gives, a construit la croix, placé l'écusson sur le centre et entretenu la croix d'occis jusqu'à sa mort.

La croix Magein est, selon les recherches de Louis Lejeune, la troisième plus ancienne croix d'occis dans notre province, et la plus ancienne en bois. La photo montre une version moderne (2002) de la croix d'origine, qui a été préservée pour restauration.



Géolocalisation : 50.1109 N / 5.6732 E

Références :

Bertogne Bienvenue / Un peu d'Histoire / Syndicat d'Initiative de Bertogne pp.6-7 mars 2013

Armand HENRION, Magein, nouvelle de fiction parue dans le Bulletin Communal de mars 1991, p.3.

Louis LEJEUNE, « Quelques croix d'occis en Ardenne », in Les Vivants et leurs Morts. Art, croyance et rites funéraires dans l'Ardenne d'autrefois, Bastogne, Musée en Piconrue, 1989, pp.153-162.

Géolocalisation : 50.0685 N / 5.6323 E

Références :

Béatrice Henriche et Véronique Lambert de Gives, Louis Demeuse de Longchamps, Gretel Schrijvers de Wigny.



Pour tout renseignement sur les Croix d'Occis:

Armand HENRION 0496 55 53 97

Contact Cercle d'histoire : 061/21.61.09

BERTOIGNE : COMMÉMORATION DU 8 MAI



Soucieuse du Devoir de mémoire, les autorités de la commune de Bertogne ont célébré la fin de la Seconde guerre mondiale. Malgré le confinement, le bourgmestre Christian Glaude et l'échevin des Associations patriotiques Jean-Marc Franco ont tenu à être présents au monument commémoratif situé au cœur du village, face à l'église, afin de rendre hommage aux victimes civiles et militaires. Atmosphère presque irréelle pour ce 75e anniversaire, en l'absence des membres du Collège, des portedrapeaux, des gardiens du Flambeau, des membres du Conseil communal des enfants, des écoliers et des nombreux citoyens soucieux du Devoir de mémoire.

Dans sa réflexion à voix haute, le bourgmestre releva que cette cérémonie était petite par son format mais importante aux

yeux des citoyens lui livrant leurs sentiments et réflexions, de vive voix (avec la distanciation sociale) ou via les réseaux sociaux. Et de faire certaines comparaisons entre la vie de confinement lors de la Seconde guerre mondiale telle qu'elle se passait dans la région et l'actuelle période de confinement, suite au coronavirus. **« Il est évident que les gens à l'époque ont souffert de manière beaucoup plus intense, tant de la durée de la guerre que des privations, tant du manque de liberté que de nourriture et surtout de la perte d'êtres chers. En ce moment de recueillement du 8 mai, ayons une pensée pour toutes ces familles, ces femmes seules, ces enfants, qui jadis ont énormément souffert de famine, de séparations forcées, de solitude ».**

Et de conclure : **« quelque part, on peut oser une certaine similitude entre l'actuelle période de confinement complètement inédite due au covid et les contraintes de l'occupation, il y a 75 ans et plus. Habités depuis des décennies à une vie confortable, nos citoyens, en 2020, se trouvent dans une situation incroyable mêlant restrictions, frustrations, hospitalisations et séparations définitives. Puissent ces conditions de vie choquantes et contraignantes cesser rapidement, quitte à adopter de nouvelles manières de vivre ».**

Ensuite, bourgmestre et échevin déposèrent une gerbe au pied de la stèle, accompagnés par les hymnes américain et belge. Le respect du Devoir de mémoire a parfaitement fonctionné à Bertogne ce 8 mai, avec en filigrane la participation des citoyens.

BOUGEONS ENSEMBLE
Venez courir avec nous
le mardi
ou marcher avec nous
le mercredi.

sous réserve des mesures
gouvernementales en vigueur

N'oubliez pas votre gilet fluorescent et 20 cents de participation aux frais. Les participants s'engagent à avoir une assurance liée à leur mutuelle. Le groupement décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, vol, ...

Contacts : Geneviève Knott - 0495 69 48 79
Nicolas Maron - 0477 04 74 00
Organisation entièrement bénévole.

C O U R S E S

Mardi

Lieu de départ - 19h00

02/06	Rue grande Bertogne 40
09/06	Rue grande Bertogne 40
16//06	Longchamps (église)
23/06	Gives (ancienne école)
30/06	Rue grande Bertogne 40
07/07	Rue grande Bertogne 40
14/07	Roumont (église)
21/07	////////////////////
28/07	Rue grande Bertogne 40
04/08	Rue grande Bertogne 40

M A R C H E S

Mercredi

Lieu de départ - 18h30

03/06	Vaux-Naville (église)
10/06	Rue grande Bertogne 40
17/06	Longchamps (église)
24/06	Gives (ancienne école)
01/07	Amberloup (poste)
08/07	Rue grande Bertogne 40
15/07	Roumont (église)
22/07	Champ (église)
29/07	Warempage (église)
05/08	Rue grande Bertogne 40

ANNULATION DE FÊTES ET MANIFESTATIONS suite au COVID-19

A notre grand regret, la crise sanitaire que nous traversons ne nous permet pas d'organiser certaines de nos fêtes et mises à l'honneur aux dates initialement prévues.

Ainsi, la fête des bambins et les noces d'or sont reportés à une date ultérieure encore indéterminée.

La fête des familles est reportée à l'année prochaine.

La célébration de la fête nationale (21 juillet) n'aura pas lieu cette année.



Reprise *des marchés hebdomadaires* *les mardis 14h - 19h*

D'avril à fin octobre

BERTOOGNE
Place du Commerce



Plus d'informations :
Administration communale
F. Gatellier, agent ADL - 061 21 61 09
Référént du marché : P. De Bont - 0495 34 19 22

Poisson, viande, fromage, café, textile, confiserie,
fruits et légumes, plantes, pâtisserie, etc.

En dehors des marchés hebdomadaires, la Place du
commerce accueille des festivités et d'autres commerçants !

PERMANENCES

Christian GLAUDE - Bourgmestre
Samedi de 9h à 10h
0498 38 55 37 - glaudechristian@hotmail.com

Jean-Marc FRANCO - 1^{er} Echevin
Sur rendez-vous
0474 86 01 51 - jeanmarc.franco@skynet.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS
2^{ème} Echevin - 0493 87 90 55
gretel.schrijvers@skynet.be

Eric DEMEUSE - 3^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28 - demeuse.eric@belgacom.net

Michel PONCIN - Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h - 061 21 72 55
0494 37 65 68 - poncin.michel@hotmail.com

L'administration communale est ouverte
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se
présenter pendant les heures d'ouverture des
bureaux, un service de rendez-vous existe :
061 21 61 09